



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 43340

Texte de la question

M. Guy Delcourt attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur la pérennisation de la filière de récupération textile. À l'heure de la renégociation de l'agrément concernant l'éco-contribution textile, le Relais, membre d'Emmaüs France vient d'éditer un document rappelant les principes fondateurs de son modèle économique et social. Il y précise également les nombreux défis restants à relever dans ce domaine, tels que le besoin de renforcer la recherche et l'innovation, le nécessaire développement de nouveaux centres de tri ou encore le besoin de maintenir le poids de la filière textile dans l'économie sociale et solidaire. Permettant l'embauche de personnes en difficultés, promouvant un modèle exemplaire, il lui demande si le Gouvernement entend s'inspirer de ce dernier dans le cadre des actions gouvernementales au soutien et au développement de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43340

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12266

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)